

<http://divergences.be/spip.php?article4220>



008 L'idée de la bourse du travail

- Archives - Textes - « La flamme brûle encore » - Chapitre 1 Le mouvement ouvrier par la base : anarchisme et syndicalisme -



Date de mise en ligne : jeudi 10 juillet 2025

Copyright © Divergences Revue libertaire en ligne - Tous droits réservés

Du point de vue anarcho-syndicaliste, les syndicats ont une double mission :

1. Faire valoir les revendications des producteurs en matière de garantie et d'amélioration du niveau de vie
2. familiariser les travailleurs avec la gestion technique de la production et de la vie économique en général et les préparer à prendre en main l'organisme socio-économique et à le façonner selon les principes socialistes.(134)

[<http://divergences.be/sites/divergences.be/local/cache-vignettes/L400xH221/bourse-du-travail-672x372-7145d.jpg>]

Bourse du travail (France)

Une proposition très optimiste datant de 1920 sur la « création de bourses syndicales au sein de la FAUD » peut expliquer comment celles-ci étaient conçues comme des formes embryonnaires globales de la société communiste anarchiste. On y lit notamment :

Le syndicalisme, c'est donc la lutte et l'organisation pour le socialisme. Cela signifie qu'il forme consciemment des germes socialistes au sein même de l'ordre social capitaliste en construisant son organisation, qui détruit tout ce qui est ancien et crée du nouveau.

[http://divergences.be/sites/divergences.be/local/cache-vignettes/L400xH251/13_janvier_1919-e163f.jpg]

13 janvier 1919 (Allemagne)

La destruction est pour lui un plaisir créateur. Il mène la lutte pour l'élimination des classes exploiteuses capitalistes et de leurs systèmes : l'État, l'argent, la justice, l'Église, le militarisme, le nationalisme et la bêtise... Une organisation qui veut réaliser le socialisme sans domination doit exprimer dans sa structure toutes les caractéristiques essentielles du socialisme. (135) Après avoir exposé les tâches des bourses du travail en matière de propagande anarcho-syndicaliste et d'organisation des « luttes quotidiennes de tous les syndicats regroupés dans la bourse », le document poursuit en affirmant que les bourses du travail doivent, à partir de la famille et du quartier, « être ou devenir les régulateurs de la consommation ». À cette fin, il propose l'élection d'une « commission d'étude de la consommation » : « L'étudier à sa source, le saisir, ramener sa régulation à la conscience de chacun, c'est rendre la consommation juste. » Concrètement, la commission d'étude doit « déterminer la consommation et l'approvisionnement en denrées alimentaires dans le quartier... » et « étudier et mettre en œuvre les possibilités de se les procurer par le regroupement en association avec des communautés prolétariennes de colons et de production.... ».

[<http://divergences.be/sites/divergences.be/local/cache-vignettes/L400xH399/92447918cbc39c86bbf65604f2642000-d3a39.jpg>]

Sur le modèle de la banque mutuelle de Proudhon, les bourses ouvrières devaient « encourager l'échange direct entre producteurs et consommateurs dans le district » et « rechercher de nouvelles possibilités de contourner l'économie d'exploitation ». Enfin, les commissions d'étude devaient rechercher des possibilités d'habitat, étudier et mettre en œuvre des actions en faveur de l'habitat..., déterminer l'utilisation des terres et des sols... (et) permettre la mise en place d'une redistribution équitable des terres et des sols » ou « la forcer par des actions ».

[<http://divergences.be/sites/divergences.be/local/cache-vignettes/L400xH303/23666-e5f60.jpg>]

Au-delà de ces tâches économiques directes, les bourses du travail devaient également, selon cette proposition, être des instances fédéralistes de coordination avec des initiatives culturelles anarcho-syndicalistes non syndicales : Ainsi, « les jeunes et les femmes doivent être affectés aux bourses du travail en fonction de leurs capacités », la « tâche la plus importante des bourses du travail » étant « d'exercer et de représenter la solidarité entre les différents corps de métier, associations, fédérations, etc. affiliés ». (L'auteur de cette proposition pressent manifestement que cette construction, déjà problématique entre les fédérations industrielles elles-mêmes, serait soumise à de rudes épreuves dans ses relations avec le mouvement anarcho-syndicaliste des jeunes, des femmes, des colons et autres « associations » et « ligues »).

Enfin, la proposition prévoit l'élection de « commissions culturelles » au sein des bourses du travail, qui seraient chargées

a) de l'éducation de l'esprit : festivités, théâtre, concerts...

b) de l'école du travail et de l'éducation : avec pour mission de mettre l'éducation des enfants sur la voie d'une formation professionnelle saine et prolétarienne, d'élaborer des propositions pour la promotion et la création de telles écoles.

c) pour les écoles de colonisation...

d) pour l'apprentissage : examiner le choix de la profession, l'aptitude, les possibilités, etc. ; aider les parents, les tuteurs, les éducateurs et les jeunes eux-mêmes...

e) pour le système judiciaire : régler les relations entre les camarades d'homme à homme, à l'exclusion de toute justice de type bourgeois, selon leur propre sens prolétarien, selon les principes de l'entraide... régler les différends.

Fournir des informations sur les questions de droit civil.(136)

Le développement, même embryonnaire, d'un tel réseau de bourses du travail n'a jamais vu le jour. Dans notre contexte, cette dimension virtuelle du projet « bourse du travail » n'en reste pas moins importante, car elle permettait à toutes les initiatives culturelles anarcho-syndicalistes de se considérer et de se légitimer comme des « éléments constitutifs » importants et égaux du mouvement dans son ensemble.

Post-scriptum :

Notes

134) Rocker, Rudolf : Anarchismus und Anarchosyndikalismus

135) Der Syndikalist, vol. 2 (1920), no. 36 : Aufbau der syndikalistischen Arbeiterbörsen innerhalb der FAUD

136) *ibid.*